

# École Municipale de Musique

L'École Municipale de Musique Nadia et Lili Boulanger, sous la coordination de Didier Zaffran aux formations et expériences diverses (littéraire, pédagogique, art-thérapeute.), est composée d'une équipe de 10 professeurs.



L'École Municipale de Musique propose les activités suivantes :

## À partir de 4 ans

**Instruments** : Violon, Piano, Flûtes, Guitare classique, Guitare électrique, Guitare basse, Batterie et Saxophone.

**Pratiques Collectives** : Atelier multi-instrumental, Formation musicale, Chant Choral, Eveil musical à partir de 4 ans

Classes d'Ensembles et de pratiques collectives (classique et musiques actuelles)

L'École de Musique est affiliée à l'UCEM78 (Union des Conservatoires et Écoles de Musique des Yvelines) et à la FFEM (Fédération Française de l'Enseignement Musical) et au réseau des Enseignements artistiques de Mantes-en-Yvelines.

## Un enseignement

- **Cycle de 4 années** : comprenant de la formation musicale, une pratique collective, et une pratique instrumentale individuelle, à deux ou trois élèves dans les petits niveaux.
- **Hors cursus** : permettant à des élèves de tous âges de pratiquer la musique, avec un acquis obligatoire de trois ans de formation musicale.
- **Découverte** : permettant à toute personne de pratiquer l'instrument de son choix durant une année, avant de s'investir dans l'un des deux parcours cités précédemment.

## Un accueil

- Une journée porte ouverte au public : courant juin
- Une journée parcours découverte pour les écoles primaires à la rencontre des professeurs et de leurs pratiques professionnelles
- Renseignements et informations : mardi et jeudi matin sur place

**Un lieu : Le château de Rangport**

Vous accueille dans de magnifiques salles dédiées aux pratiques instrumentales, un salon-bibliothèque et un grand parc verdoyant.

## **Des manifestations musicales et culturelles**

C'est une école où il fait bon vivre car chacun contribue à la qualité des prestations, selon l'esprit auquel tient l'équipe.

### **Les auditions de classe**

Représentation publique du travail de l'année des élèves d'une même classe.

### **Les cartes blanches**

Trois fois dans l'année, les professeurs présentent un panel d'élèves qui veulent se tester en public.

### **Les concerts du dimanche après-midi**

trois fois par an, l'école accueille un artiste.

### **Deux grands concerts**

Dans l'année à la salle des fêtes (février et juin). La majorité des élèves se présente sur deux scènes dans une ambiance café-théâtre.

### **Les ateliers débats**

Lors des ateliers débats organisés par le service développement économique, Didier Zaffran prend part aux échanges en tant qu'Art thérapeute et représentant de l'école de musique.

### **Le Téléthon**

Chaque année l'école de musique apporte sa participation à la chaîne de solidarité.

### **Des relations avec le milieu associatif :**

- Passion du chant : Didier Zaffran participe au jury du concours de chant
- La Fanfare : l'école de musique forment quelques élèves de la Fanfare

### **Des interventions en milieu scolaire**

Dans les écoles, les professeurs apportent leurs compétences aux enseignants souhaitant mettre en relation des artistes et leurs élèves.

### **Des concerts en Ephad (Clos st Jean)**

Didier et ses classes de guitares et chorales offrent aux résidents un spectacle durant lequel ils se joignent activement aux élèves.

## **Des échanges, des rencontres intergénérationnelles, du partenariat...**

### **Les cérémonies officielles :**

L'école tient aussi à être présente lors de cérémonies officielles. Les chorales trouvent toute leur place auprès du public venu nombreux le 11 novembre , les vœux du maire.

**Inauguration : ouverture du marché** : Didier Zaffran n'hésite pas à venir chanter, montrer l'exemple en venant chanter pour l'ouverture du marché de Gargenville par zéro degré, rejoint par ses collègues des autres services municipaux.

### **Fête de la musique**

Participation des ensembles instrumentaux et des chorales dans le parc du château d'Hannecourt.

### **Des partenariats**

Les écoles de musique du réseau (anciennement Camy) se retrouvent régulièrement pour définir des actions communes et monter de nouveaux projets.

## **Se munir des documents suivants :**

- Photocopie du livret de famille (ou carte d'identité pour les élèves majeurs)
- Feuille d'imposition sur le Revenu (avis déclaratif)
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Relevé de la Caisse d'Allocations Familiales
- Pour les élèves danseurs, un certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire

Pour consulter les tarifs, rendez-vous sur le Guide de la rentrée.

## **Coordonnées**

École de Musique  
1 Avenue Victor Hugo  
78440  
Gargenville

[coordination-ecole-musique@ville-gargenville.fr](mailto:coordination-ecole-musique@ville-gargenville.fr)

01 30 42 79 90

Documents

[Dossier d'inscription à l'École de Musique](#)

[Règlement intérieur de l'École Municipale de Musique et de Danse](#)

Liens utiles

[Guide de la rentrée](#)

[Dispositif PASS+ : aide financière pour la pratique sportive et culturelle](#)

[Apprendre à l'École de Musique](#)

[École Municipale de Danse](#)

Contact

**Jackie Schinzel : Maire adjoint délégué à la culture**

[jackie.schinzel@ville-gargenville.fr](mailto:jackie.schinzel@ville-gargenville.fr)

Tél. 01 30 98 89 00